

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation :
29 novembre 2022

Date d'affichage :
29 novembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Séance du 06 décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PARIS, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN),

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

PLAN DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE PAR LA COMMUNE

Délibération n° 2022-67

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission environnement réuni le 25 octobre 2022 ;

Vu le devis des récupérateurs d'eau présenté aux membres du conseil ;

Considérant que la commune souhaite s'inscrire dans une démarche éco-responsable et mettre en place un système de récupération de l'eau de pluie pour assurer une partie de l'arrosage, en implantant des citernes de récupération d'eau et en réutilisant les puits communaux ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'acquérir 6 citernes et une pompe de relevage

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET